

# RÈGLES D'ENGAGEMENT

En 2019, les parties à l'entente CGPNC/ENM, ont mis en place les RE dans le but de s'assurer que les employés des syndicats participants, déployés à des emplois en vertu des deux ententes collectives, soient engagés à combler les attentes en matière des services que livrent les membres des unités locales à chaque jour dans le milieu de travail.

Le but du programme est de fournir une attente et une garantie que vous, à titre de membre de votre unité locale, êtes engagé à livrer un effort maximum à chaque jour. C'est seulement grâce à vos efforts et votre professionnalisme que les nombreux clients partout au pays vont continuer à faire appel à nos entrepreneurs partenaires pour leurs services de maintenance. La concurrence dans notre industrie dynamique est toujours au premier plan, et votre engagement aux Règles d'engagement va aider à nous placer comme "Premier Choix" dans la recherché d'employeurs dans le secteur de la maintenance à contrat.

Votre employeur a aussi un rôle à jouer pour assurer que vous puissiez combler lesdites attentes; il doit gérer le travail et vous permettre de réussir. Les RE incluent l'engagement de l'employeur de faire exactement cela: ensemble, nous y arriverons.

En signant les RE, vous acceptez de reconnaître et de vous engager à ce qui suit:

1. Je m'engage à travailler sur les sites de travail et avec tous les métiers pour atteindre les buts communs en matière de Fierté- Rendement-Qualité - Sécurité.. .
2. Je vais me comporter en professionnel sur le site de travail et appliquer mes aptitudes au meilleur de mes capacités.
3. Je promets une journée de travail équitable pour une journée équitable de salaire.
4. Je promets de me présenter au travail en forme et prêt à travailler, à demeurer propre et sobre, libre de tout affaiblissement en raison de drogue ou d'alcool. Si je dois prendre des médicaments qui pourraient affecter mon rendement, j'en informerai l'employeur conformément à la Politique sur les drogues et l'alcool.
5. Je promets de me conformer à: a) L'horaire de début de travail b)L'horaire de la fin du travail, c) Les pauses prévues (y compris le temps alloué pour le nettoyage et le déplacement aux endroits désignés pour les pauses).
6. Je comprends que tout manquement de me conformer aux horaires prévus ci-dessus n'est pas acceptable et sera traité par l'employeur de la façon suivante:

- I. Une première infraction aura comme résultat un avertissement verbal.
  - II. Une deuxième infraction aura comme résultat un avertissement formel écrit livré en main propre par le superviseur de la compagnie, en présence d'un délégué syndical. ( Si tel est présent sur le site). Une copie de l'avis écrit sera livrée au Gérant d'affaires de l'unité locale et au représentant international siégeant sur le CGPNC/ENM.
  - III. Une troisième infraction aura comme résultat une suspension de l'emploi. Un avis formel sera livré au Gérant d'affaires de l'unité syndicale et au représentant international siégeant sur le CGPNC/ENM.
  - IV. Une quatrième infraction aura comme résultat le congédiement. A fourth offence will result in termination. Un avis formel sera livré au Gérant d'affaires de l'unité syndicale et au représentant international siégeant sur le CGPNC/ENM.
- 
- 7. Je promets d'être productif et efficace.
  - 8. Je promets de travailler de façon sécuritaire et de protéger la sécurité des autres travailleurs dans mon entourage.
  - 9. Je promets d'être attentif aux outils, à l'Équipement et aux matériaux dans mes soins.
  - 10. Je promets que j'accomplirai mes obligations contractuelles en vertu de l'entente collective en vigueur.

**Je \_\_\_\_\_, reconnais avoir passé en revue au complet les Règles d'engagement ci-dessus et que je suis conscient de mes responsabilités et de mes obligations contenues dans le présent document signé.**

#### **L'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR ET L'ACCEPTATION DE L'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYÉ**

**Je \_\_\_\_\_, reconnais avoir passé en revue au complet les Règles d'engagement ci-dessus avec l'employé identifié ci-haut, et que nous acceptons et comptons sur son engagement. À titre d'employeur nous nous engageons à faire tous les efforts raisonnables pour rendre le milieu de travail sécuritaire, productif et libre de tout harcèlement. Nous nous engageons à livrer une gestion efficace et un leadership vrai à nos employés, permettant à chaque employé d'atteindre son potentiel à notre emploi. Nous nous engageons aussi à livrer une organisation du milieu de travail, une direction efficace et à fournir les outils et les équipements qui mènent à la productivité.**

Signature de l'employé

Signature de l'employeur

Date: \_\_\_\_\_